

Colloque ASPEA

Directives pour les participant·e·s

Présentation d'un cas

Votre présentation doit suivre ce canevas :

1. Question non résolue : la présentation doit partir d'une question non résolue relative au cas présenté
2. Identité (sexe, âge, bref génogramme)
3. Cadre de la consultation
4. Demande
5. Quelques éléments anamnestiques
6. Processus clinique effectué

Cette présentation doit prendre **au maximum 15-20 minutes**. Elle sera suivie d'une réflexion en groupe d'une durée de **30-40 minutes**.

Avant les présentations, la première demi-heure sera consacrée aux questions des participant·e·s concernant le cursus ASPEA (exigences, etc).

Après les présentations, la dernière demi-heure du colloque sera consacrée à une discussion générale qui portera sur la spécificité du rôle de psychologue de l'enfance et de l'adolescence telle qu'elle ressort des vignettes cliniques présentées.

Une semaine avant la date du colloque :

Un résumé de la présentation (maximum une page A4) doit être envoyé au secrétariat de la FARP (admin@farp.ch) avec copie à Vincent Quartier (vincent.quartier@unil.ch) et Philipp Ramming (philipp.ramming@bluewin.ch).

De cette présentation, vous pourrez ensuite rédiger l'étude de cas selon les directives de l'ASPEA, que vous trouvez sur le site de la FARP > Cursus > Psy enfant-ado ASPEA.